

Éco-propre

Un nouveau label pour la Ville de Saint-Germain-en-Laye



Saint-Germain-en-laye s'est vu décerner le 8 mars dernier à Versailles la première étoile du nouveau label Éco-propre.

35 villes étalon

Créé cette année par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), ce label «Éco-propre» est accordé pour 2016 à 35 collectivités qui engagent des plans d'action durables afin d'améliorer la propreté de leurs espaces publics par une politique volontariste. Le constat de cette association est simple : ce sont majoritairement les comportements des usagers qui nuisent à la propreté des espaces publics.

Des initiatives saint-germanoises précurseuses

La Ville mène depuis plusieurs années des campagnes de communication pour sensibiliser ses administrés à la propreté. Elle a également installé des poubelles compactrices à énergie solaire sur la place du Marché-Neuf en 2010 et lancé en 2015 un serious game sur le tri destiné à la sensibilisation des jeunes, qui a été salué par l'association Villes Internet. Elle procède en outre depuis 2011 à des relevés propreté in situ dans douze rues différentes chaque année.

Un accompagnement dynamique

Elle continuera à évaluer selon la méthodologie proposée par l'AVPU la propreté de ses espaces publics. L'accompagnement de l'association consistera en un diagnostic et un accompagnement sur les points d'amélioration de chaque ville. Les évolutions constatées d'une année sur l'autre dans chaque ville constitueront un référentiel national.

Ce label compte 5 étoiles attribuées aux collectivités année après année en fonction de critères dont l'exigence va croissante dans les domaines de la propreté et du développement durable.

04/04
2016



CONTACTS

Attachée de presse

Marie JOSQUIN-ADELINÉ
marie.josquin-adeline@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83